



Pour citer cet article :

Boissière (Lucien), « Souvenirs de mon temps d'enfer », *Tribune de l'enfance*, n°122, mai 1975, p. 34-41.



Enfants en justice
XIX-XX^{ème} siècles

Souvenirs de mon temps d'enfer

par Lucien BOISSIERE.

La Société des honnêtes gens, vertueusement soucieuse de se garder du contact des « enfants du péché », les a toujours parqués dans des réserves d'infamie propres à préserver de toute contamination ses propres enfants, les normaux, les « sans tares ». En France, ces réserves s'appelaient : les Maisons de Correction.

J'ai vécu dans l'une d'elles six années de ma vie, bien qu'aucune des formes diverses de ce qu'on appelle le péché ne m'ait marqué de ses stigmates. Je suis né d'un couple d'honnêtes gens et j'aurais perpétué obscurément leur exemple si la moins prévisible des fatalités n'avait un soir d'été, à Rouen, décidé du destin de l'innocent apprenti que j'étais.

En quelques mots, je voudrais, pour me situer socialement devant vous, vous présenter ma famille et vous dire dans quelles circonstances et pour quel affreux crime contre la morale, j'ai dû voir mon adolescence salie et piétinée dans cette ancienne Abbaye des « Citeaux », devenue la Colonie Agricole et pénitentiaire d'Auberive, en Haute-Marne.



Ma mère était une brave épouse, courageuse et douce, qui avait bien du mal avec ses trois enfants, s'épuisant à la tâche comme toute bonne mère du peuple digne de ce nom. Mon père, un exemple d'homme, clicheur à la *Dépêche de Rouen*, Conseiller municipal à 25 ans. Champion et international de Cross Country, se classant

(1) Exposé présenté à l'Assemblée Générale des « Comités de Vigilance », le 24 mai 1975.

premier des Français dans le Marathon des J.O. de Stockholm en 1912, et mort au Champ d'Honneur, le 25 Septembre 1915, sous-lieutenant, à l'âge de 32 ans, laissant une veuve et trois enfants, dont moi-même, alors âgé de 13 ans. J'étais l'aîné. Venaient après moi : Raymond, 11 ans et Roger, 8 ans.

J'avais commencé mon apprentissage dans la pâtisserie et, c'était l'usage, mon travail me tenait éloigné du foyer toute la semaine. Mais, chaque dimanche, je rejoignais mes frères et ma mère que je trouvais chaque fois plus effondrée, sans ressort, ne pouvant réagir au drame qui venait de détruire la famille.

Un soir de mars 1916, donc, aux premières tiédeurs du printemps, avec le second commis de la pâtisserie, nous décidâmes d'aller voir le camp de Tommies Anglais, qui venaient de s'installer sur les bords de la Seine, en attendant d'être envoyés au front. Curiosité bien innocente, et bien naturelle chez des gamins de mon âge. Qui aurait pu me prédire que ce soir-là serait le début d'une nuit qui allait durer six ans ?

Une ronde d'agents cyclistes passa. Elle eut rapidement fait de ramasser les gosses que nous étions et de les conduire au Commissariat.

Quels enfants n'ont jamais été tentés par ce spectacle : des soldats bivouaquant en plein air ?

Mes complices et moi, nous passâmes la nuit dans une cellule, qui était plutôt un cagibi d'où émanaient les odeurs de la tinette disposée dans un coin. Allongé sur le bas-flanc qui n'avait jamais dû être nettoyé, je ne trouvai pas le sommeil. Mais je pensais naïvement que ma mère serait prévenue et qu'au matin, elle viendrait me réclamer. Le matin, dès l'arrivée du commissaire, je fut introduit dans son bureau. A l'appel de mon nom, il me dit, souriant :

— Vous êtes le fils du champion Boissière ?

Je répondis affirmativement, me rengorgeant un peu.

— Que faisiez-vous hier soir, près du camp des Anglais avec les autres ?

Je répondis que je ne connaissais aucun de ces autres, sauf mon petit compagnon de travail. J'avouai sans réticence mon crime : la plus innocente des curiosités.

— Ce n'est rien, me dit-il ; votre mère prévenue va venir vous chercher.

Rassuré, je réintérai le cagibi fétide et attendis ma mère. Les heures s'écoulaient, lourdes et longues pour mes jeunes épaules. Vers 14 heures, extrait de la cellule, je croyais voir ma mère. Ce n'était, hélas ! que le panier à salade qui venait prendre sa cargaison pour

nous conduire à la prison Bonne-Nouvelle. Dès mon arrivée, je subis tout ce que comporte d'humiliant l'entrée dans une prison. Affublé du costume pénitentiaire, je fut conduit à la cellule 83. Elle existe encore de nos jours et son âge se situe entre 120 et 140 ans. J'y demeurai quarante-cinq jours. Pas d'interrogatoire. Aucun contact avec personne. Je ne voyais que la tête du gardien, qui ouvrait la porte pour me conduire à la cour de récréation. Assommé, je l'étais doublement, par les quatre murs de ma solitude et surtout par l'absence de ma mère, que j'attendais désespérément. Je devais apprendre plus tard que, mal conseillée, elle avait accepté que son fils aîné fût confié à l'Etat « dans son intérêt » (*sic*), en attendant qu'elle accepte de lui donner son deuxième fils, pour ne garder que le plus jeune.

Puis, le même panier à salade m'emmena avec des délinquants adultes au Palais de Justice, où je fus introduit dans le box d'une chambre correctionnelle. J'assistai à cette mascarade, devant un auditoire silencieux de première au théâtre. Quand ce fut mon tour, le Président s'adressant au Procureur, lui dit : « Sa mère demande qu'il soit placé par les soins de l'Etat ». Le Procureur acquiesça d'un signe de tête et le Président, avant de passer au suivant, précisa :

— *Confié à une maison de correction jusqu'à sa majorité.*



Réintégrant la cellule 83, je quittai cette dernière le 14 Juillet 1916 pour la maison de corection. (Il n'était pas encore question d'éducation surveillée. La loi de 1912 n'avait encore rien changé. La guerre tuait les pères. Les enfants pouvaient attendre...).

Conduit à ma nouvelle résidence par un gardien de prison, je fus introduit dans le bureau du Directeur qui nous attendait. L'entretien si l'on peut dire ainsi ne dura que quelques minutes. Après avoir rappelé mon état-civil, il se borna à me dire quelle serait la discipline à laquelle je devrais me plier : ajoutant « Ici, on dresse les fortes têtes. Tenez-vous-le bien pour dit ».

Pris en charge immédiatement par le gardien-chef de l'établissement, je fus conduit au quartier cellulaire, afin d'avoir un avant-goût du traitement qui allait être le mien, comme celui de tant d'autres, durant la période la plus importante de l'adolescence, c'est-à-dire de 14 à 20 ans.

Après avoir passé 48 heures dans une cellule où l'eau suintait sur les murs en ciment, où il n'y avait même pas de siège pour se reposer et où la nourriture se composait chaque jour de deux gamelles de soupe et de 300 grammes de pain, je fus de nouveau conduit devant le Directeur, qui me demanda si j'avais bien compris son avertissement. Il m'indiqua que, pendant mon séjour à la Colonie, qui durerait six ans, je serais le Matricule 1343 et que j'étais affecté au Service Général.

Je passai à l'économat où je laissai mes effets civils pour la tenue qui serait désormais la mienne : un treillis blanc, un béret, une paire de galoches, un costume bleu.



Mon premier contact avec les autres eut lieu au réfectoire. A l'entrée, chacun recevait 100 grammes de pain, avant d'aller prendre sa gamelle de soupe qui devait être avalée rapidement. Ensuite, sortie en file indienne sur la petite cour pour les plus jeunes, sur la grande pour les autres. Comme tout arrivant, je devais rester sur la petite.

Immédiatement, j'y fus entouré comme un animal sauvage et questionné sur ce que j'avais fait, sur mon origine, etc... Blessé dans ma fierté, ahuri, sans force, je ne répondais rien. Ecrasé, je l'étais. L'immense bâtisse de cette Abbaye, dans un Parc de 10 hectares, avec ses hauts murs et ses longs couloirs, faisait des gosses qui étaient là de véritables reclus. Plus de 60 pour cent étaient des orphelins de guerre, (Clemenceau n'avait pas encore prononcé son mot fameux : « ils ont des droits sur nous ») ; le reste, c'étaient ceux dont la mère s'était débarrassée, parce que le remplaçant du père au front ne voulait pas voir l'enfant de l'autre, ni tolérer sa présence. J'étais là, silencieux, accablé. C'est alors qu'un pupille de la grande cour, ayant une jambe de bois, me fit appeler jusqu'au banc de séparation. Arrivé à sa hauteur, ce garçon que je n'avais jamais vu, me dit : « Il paraît que tu es une « *chouette* ». Ne connaissant pas la signification de ce mot, je haussai les épaules et recus, sous l'œil amusé des gardiens et des pupilles qui rigolaient. une volée de coups de poing en pleine figure. Je compris que je subissais là le baptême de tout arrivant ; l'invitation péremptoire au silence et la soumission à la loi du plus fort.

Je devais aller de découverte en découverte. D'abord, la nourriture : 3 fois 100 grammes de pain par jour, 3 gamelles militaires de soupe à l'eau dans lesquelles baignait une feuille de chou ou une carotte. Deux plats de légumes, comme, par exemple, des concombres cuits sans être ni vidés, ni épluchés. De la viande, une fois par semaine, le dimanche. Un morceau de gras de lard. C'est simple, nous étions en guerre, au régime des restrictions. D'abord, le personnel pénitentiaire, puis les amis des amis. Quand les huit cuisiniers avaient eux aussi mis leur part de côté pour la semaine, sous la protection du gardien qui ne voulait pas d'histoire, quand, pour avoir du pain, les boulangers n'avaient pas été oubliés, quand les domestiques de la Direction avaient obtenu de la viande pour une ou deux cigarettes, la ration de ceux qui ne participaient pas à ces agapes était réduite d'une bonne moitié. Je citerai mon exemple : le jour où je passai le Conseil de révision, je mesurais 1 mètre 76 et pesais 51 kilogs. Ne me dites pas que j'ai changé depuis. C'est que, le jour où, par mes propres moyens, j'ai pu me nourrir. Je n'ai pas su à quel moment je devais m'arrêter, tellement jusque-là j'avais été privé.

L'hygiène, même la plus élémentaire, à Auberive, n'existait pas. Nous n'avions ni savon, ni serviette, ni papier : on me comprend... Chaque matin, les rangées au dortoir étaient appelées les unes derrière les autres, au lavabo, et chacun se passait un peu d'eau sur la figure, et c'est tout. En 74 mois, pas un bain, pas une douche, pas un lavage de pieds. En cellule, la nuit, celui qui était pris de l'envie d'aller à la selle, n'avait rien non plus pour s'essuyer et, en plus, était puni pour avoir hors de propos satisfait à ce besoin élémentaire. Chaque matin, à l'ouverture des cellules, un gardien annonçait : « Première rangée, à vos vases », et chacun, le vase à la main, se rendait au W.C., devant lequel se tenait un gardien, un carnet à la main. Il prenait le matricule de ceux qui avaient été à la selle, dans le vase, où il n'était permis que d'uriner.

La punition consistait, le soir, en entrant en cellule, à relever au mur son lit de fer, à se déshabiller et à sortir ses galoches et ses vêtements devant la porte avant que celle-ci soit refermée par le gardien, et, ainsi, à passer la nuit par terre. Cette punition s'appelait « *la planche* ». Elle était terrible, si l'on songe que, sur le plateau de Langres, en 1916-1917, il a fait, pendant deux mois, moins 30 au-dessous de zéro. Ce traitement dans une Maison de l'Etat, était infligé à des enfants. Combien ai-je vu de camarades hépatiques, les intestins abîmés par la nourriture, contraints d'aller à la selle chaque jour dans leur cellule jusqu'au moment où, ne pouvant plus tenir, ils étaient conduits à l'infirmerie, où jamais on n'avait vu un médecin. Elle était composée de huit cellules et d'une grande salle. Les soins qui y étaient donnés consistaient en cachets et une diète inutile puisque cette dernière était permanente. C'est dans cette infirmerie qu'un jour, m'étant malencontreusement blessé au cours d'une corvée de bois (fracture bi-malléolaire) je fus conduit dès mon arrivée. Sans même me demander ce qui m'amenait, on me fit baisser mon pantalon et, pour tout traitement, je reçus un seau d'eau glacée dans les reins, avant d'être conduit en cellule pour huit jours. Pas d'autres soins qu'un cachet de je ne sais quoi, matin et soir. Sans pouvoir, ni marcher, ni même crier, je réintégrai ma brigade en souffrant le martyre. Ma fracture se ressouda comme elle pouvait, et c'est ainsi que je suis devenu infirme pour la vie, par la faute de l'Etat, sans qu'il fût jamais question de réparation d'aucune sorte, malgré les efforts du Président Fédéral des Comités de Vigilance, cinquante ans après, auprès de ce que l'on appelle le Ministère de la Justice.

D'autres punitions existaient. Le pain sec simple, qui consistait à n'avoir à manger qu'un jour sur deux. Le pain sec « *de rigueur* », qui était chaque jour « Pain et Eau » rien de plus et durait des fois huit jours. Le piquet, les mains en l'air, la ronde ininterrompue sur la cour. Le quartier cellulaire et la « discipline », la plus dure des punitions. Dans une salle au premier étage, sans aération que deux petites fenêtres par où le jour pénétrait à peine, le pupille qui rentrait dans cette pièce était pris à la gorge par la poussière permanente que dégageaient les dalles de craie sur lesquelles une vingtaine de garçons

marchaient, les galoches délacées, durant 45 minutes par heure, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, avec arrêt debout face au mur 15 minutes par heure. On ne pouvait s'asseoir durant ces 12 heures, que deux fois 20 minutes pour les deux repas. Ceux dont la punition dépassait 10 jours ne sortaient de là que pour être conduits à l'infirmerie.



Je n'insisterai pas sur les amitiés particulières. Dès qu'un jeune arrivait, il était pris en charge par un ancien, ouvertement : cela se passait sur la cour, en présence des gardiens. Cinq ou six pupilles faisaient le mur pendant que s'accomplissait, derrière ce mur, pour l'un l'humiliation de subir et pour l'autre l'assouvissement bestial.

L'exemple venait souvent d'ailleurs. Le soir, au dortoir, certaines cellules s'ouvraient, qui ne se refermaient que tôt le matin.

Il y avait bien des classes, où jamais un instituteur ne pénétra. Aucun loisir, aucune distraction, l'abrutissement total. Cette maison ressemblait à toutes les autres. Le régime était partout le même, préparant à celui de la Maison Centrale ou des bagnes d'adultes qui existaient encore avant que notre Président Alexis Danan, engageât la bataille pour leur suppression, avec le courage et le dévouement qui furent les siens pour le triomphe d'une justice de vérité. Oui, ces souvenirs douloureux, je les raconte comme s'ils dataient d'hier, car on ne guérit jamais d'une certaine enfance. Je les raconte avec une émotion que vous comprenez, j'en suis sûr, mais sans honte. La Honte n'est pas pour moi.



Je vous ai parlé de la discipline pour les besoins essentiels, des châtiments, de cette infirmité, je vous ai parlé de toutes ces dégradations dont nous étions les spectateurs ou les victimes, selon le gré de nos maîtres. J'ajouterai que si la mort, certes, faisait parmi nous des ravages, il n'y avait pas de cimetière dans cette maison infernale. Pour éviter que la population de la commune fût mise au courant des décès, les pupilles qui mouraient étaient enterrés au composte de la Colonie, sans Service religieux, et les parents n'étaient prévenus qu'après l'enterrement. La même couronne servait pour tous.

C'est pourtant dans ce bain qu'à l'âge de 18 ans, j'ai reçu le baptême et fait ma première communion, cherchant désespérément dans la pratique des rites le soutien et l'appui moral de celui qui commanda aux hommes de s'aimer les uns les autres, fût-ce dans la pire adversité.

La Grippe dite espagnole de 1916-1917, bien entendu ne nous épargna pas. Sous-alimentés, sans résistance et sans hygiène, les gosses que nous étions étions une proie facile au virus. Les classes

étaient transformées en Infirmerie. Mais toujours pas de médecin. Combien sont morts durant cette période ? Qui jamais le saura.

Un dernier mot. Les cendres de mon père furent ramenées à Rouen en Mai 1921. Les obsèques eurent lieu à la même date ; mais ni mon frère, ni moi, tous deux prisonniers à Auberive, ne fûmes admis à suivre sa dépouille. La Patrie reconnaissante jugea que notre présence n'était pas nécessaire à cette pieuse cérémonie. Mais la Patrie ne m'oublia pas quand l'heure sonna pour elle de m'appeler à son service. En 1922, je passai le Conseil de Révision. Nous étions une trentaine à être ce jour-là conduits à la Mairie du village. Arrivés une heure avant l'ouverture, chacun se déshabilla et se présenta devant le Médecin-Major. Ce ne fut pas long. Tout le monde fut déclaré « *bon pour le Service Armé* ». La mauvaise graine, ça se corrige. En ce qui me concerne, malgré ma cheville à demi broyée, je fus pris « *Bon service Armé* », mais déclaré inapte à l'Infanterie. Je me réjouis tout de même de pouvoir faire mon service militaire et je pensais être affecté à un corps motorisé où je serais assis, ou alors dans l'Administration.

Le 12 Mai 1922, le matricule 1343 depuis plus de six ans redevint Lucien Boissière. Je passai sans transition du bagne à la caserne. J'ai retrouvé la liberté, sous un autre uniforme, celui du 18^e Bataillon de Chasseurs à pied, en garnison à Sarrebruck. Je pris le train. En poche un billet de 5 francs. Le Directeur d'Auberive me remit en outre 600 francs en Bons de la Défense Nationale 1920, qui représentaient mon pécule de 6 ans. Mais en raison des circonstances économiques de l'époque, je n'ai pu tirer que 420 francs de ce fabuleux trésor, le Directeur du bagne nous ayant *invités*, pour manifester notre reconnaissance à la Patrie, à participer à la souscription en sa faveur. Que peut-on refuser à sa bonne mère en danger, n'est-ce pas ?



Vous étonnerai-je, en vous disant que les plus belles années de ma jeunesse, je les ai vécues au 18^e Bataillon de Chasseurs à pied, où, à la place de gardiens de prison, je trouvais des hommes d'une dimension fraternelle et des officiers, qui, venant d'échapper à une guerre terrible, savaient ce qu'était la souffrance ? Ils aimaient leurs hommes, et je puis dire que mon Capitaine fut pour moi un père de famille et mon Commandant un exemple de valeur morale. C'est vous dire que ce n'est pas un révolté qui vous parle. J'aurais aimé, comme mon frère, faire une carrière militaire, mais, pour demeurer au 18^e B.C.P., j'avais dû insister, car le Major voulait me faire réformer à cause de ma jambe. Je fus classé « *Service Auxiliaire* » et dus, à l'expiration de mon temps, quitter la caserne, ignorant que, même auxiliaire, j'aurais pu accéder à un grade dans l'Administration ou l'Intendance. Le 23 Novembre 1923, je quittai l'Armée pour me perdre dans Paris comme on se jette à la mer. Sans domicile, sans emploi,

sans personne pour m'accueillir, nanti d'un pécule qui ne me permettait que de renvoyer les effets militaires au Bataillon, comme il était de coutume à l'époque, je me retrouvai au milieu d'une foule anonyme qui n'avait aucune raison de s'intéresser à moi.

Où m'adresser pour trouver du travail ? Il fallait pourtant que j'arrive par mes propres moyens à me nourrir, à me loger. Mais comment ? Nous étions fin novembre et les nuits étaient froides. Il ne me restait, le jour, qu'à me rendre dans la salle d'attente d'une gare ou sur la bouche de chaleur d'une église, en attendant que l'on me prie de m'en aller. J'avais pour la nuit trouvé un gîte. Ce dernier se trouvait dans un bosquet du Jardin des Tuileries, près de l'Arc de Triomphe du Carrousel. J'y arrivais chaque soir, vers 11 heures, je rentrais dans ce bosquet, enveloppais mes pieds dans un journal, puis m'allongeais en rabattant le col de mon veston sur ma tête, me recroquevillant, essayant de dormir sans y parvenir en attendant l'ouverture de la Gare d'Orsay, pour m'y rendre comme chaque matin, me passer un peu d'eau sur le visage et me chauffer dans la salle d'attente qui, en ce temps-là, était merveilleusement meublée.

Je ne parlais à personne, parce que j'avais peur de la prison, j'avais peur que chaque acte que j'aurais dû accomplir pour m'en sortir me soit néfaste. Ainsi, pendant 114 jours, me nourrissant de croûtes de pain, de croissants, parfois de brioches ramassés le matin dans les poubelles. Je menai une vie de clochard, couvert de vermine, fuyant toute approche comme un homme traqué.

Jamais un seul instant l'idée ne me vint de voler, de faire le mal, de pleurer sur ma propre misère. Chaque jour, je m'enfonçai davantage. De délivrance, je n'en apercevais aucune pour moi et chaque jour, je renouvelais les mêmes gestes, quand le miracle se produisit.

Un jour de 1924, j'étais assis sur un banc des Tuileries, quand un inconnu me tendit la main. C'était un jeune homme à la voix douce, vraiment le « Bon Samaritain » des Ecritures. Il me conduisit chez sa mère. Je sentis que j'étais sauvé. Cela existait donc la bonté toute simple qui ne pose pas de questions ? J'ai mangé chaud, j'ai dormi dans un lit. J'ai cherché du travail. J'en ai trouvé. J'étais sauvé.

Je me suis promis que ma reconnaissance, je la donnerais à tous les enfants en danger que je pourrais sauver et aimer.

Sans insister, je crois que c'est ce que j'ai fait. (1)

(1) M. Lucien Boissière est Président du Comité de Vigilance de Poitiers, après avoir été celui du Comité de Saint-Denis.